



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTAL

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°15-2018-025

PUBLIÉ LE 4 MAI 2018

Sommaire

Préfecture du Cantal

15-2018-05-04-001 - Arrêté préfectoral n°2018-268 du 4 mai 2018 chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal du mercredi 9 mai 2018 à 18h00 jusqu'au lundi 14 mai 2018 à 18h00 (1 page)

Page 3

Préfecture du Cantal

15-2018-05-04-001

Arrêté préfectoral n°2018-268 du 4 mai 2018
chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de
Saint-Flour d'assurer la suppléance de Madame Isabelle
SIMA, Préfet du Cantal
du mercredi 9 mai 2018 à 18h00 jusqu'au lundi 14 mai
2018 à 18h00

PRÉFET DU CANTAL

**Arrêté préfectoral n°2018-268 du 4 mai 2018
chargeant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour
d'assurer la suppléance de Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal
du mercredi 9 mai 2018 à 18h00 jusqu'au lundi 14 mai 2018 à 18h00**

Le Préfet du Cantal, Chevalier de l'ordre National du Mérite,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 18 mars 2016 nommant Monsieur Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 13 octobre 2016 nommant Madame Isabelle SIMA, Préfet du Cantal,

VU le décret de Monsieur le Président de la République en date du 10 avril 2018 nommant Monsieur Charbel ABOUD, Secrétaire général de la Préfecture du Cantal,

CONSIDERANT l'absence concomitante du département du Préfet et du Secrétaire général de la Préfecture du mercredi 9 mai 2018 à 18h00 jusqu'au lundi 14 mai 2018 à 18h00,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Serge DELRIEU, Sous-préfet de Saint-Flour, est chargé d'assurer la suppléance des fonctions de Préfet du Cantal du mercredi 9 mai 2018 à 18h00 jusqu'au lundi 14 mai 2018 à 18h00.

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du Cantal et Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Flour sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,

signé

Isabelle SIMA